



PHARe

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

MON ECOLE S'ENGAGE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

PHARE : Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements. Les écoles s'engagent sur deux ans en signant la charte sur la plateforme dédiée : NAH.

→ Les circonscriptions constituent une équipe ressource de 5 personnes

J'identifie les membres de l'équipe ressource ?

→ L'équipe ressource de circonscription suit une formation nationale et académique

Suis-je informée de la méthode de la préoccupation partagée ?

→ Le protocole de traitement des situations est formalisé, présenté en conseil d'école et expliqué à l'ensemble de la communauté éducative

Le protocole est connu de tous ? Est-il déposé sur la plateforme NAH ?

→ L'équipe ressource accompagne les écoles dans le traitement des situations

→ L'école met en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents

Les ressources de la plateforme sont-elles partagées ?

→ L'école participe aux temps forts du programme (Journée NAH; concours NAH, Safer Internet Days)

Le calendrier est-il partagé avec toute l'équipe ?

→ L'école organise 10 heures d'apprentissages annuelles pour les élèves du CP au CM2

L'équipe ressource enseignement est-elle constituée au sein de l'école ?